

De vous à nous

« Au regard du devoir de mémoire, votre association revêt pour nous une considération spécifique qui mérite d'être soutenue ».

C'est ainsi que la fédération départementale des combattants républicains de la Charente (FNCR) nous a adressé un chèque pour nous aider dans toutes nos actions mémorielles. Cette participation financière nous aidera à poursuivre nos interventions auprès de la jeunesse. C'est avec une infinie reconnaissance que nous avons accepté ce don et nous renouvelons nos chaleureux remerciements au président de la FNCR Charente, M. Gérard Prévost et à l'ensemble de son bureau, pour ce geste particulièrement généreux.

Claude Gallois, fils de Jean Gallois, Résistant fusillé le 5 mai 1943 à la Braonne, reste un fidèle adhérent de notre association et ne manque pas de nous rappeler son bon souvenir : « Trop loin pour être des vôtres pour l'assemblée générale et la cérémonie du souvenir, c'est avec la pensée que nous serons avec vous, Bonne santé à tous. »

Bruno Foucaud, adhérent à notre association, a écrit un livre retracant l'histoire de Georges Michel, figure de la Résistance en Corrèze et cousin de René Michel dont le nom figure sur le monument des Fusillés de la Braonne. « Un héros très discret – Georges MICHEL – Brive 1910-2011 – Gestes Editions ». L'histoire de cette famille dans la Résistance a conduit l'auteur vers notre association pour découvrir le chemin parcouru par René Michel en Charente au sein du groupe de Résistants de Saint-Michel. Il a souhaité venir devant le monument pour l'éclairer sur l'histoire de René Michel : « J'ai rencontré Paul Caporossi qui m'a conduit au monument des fusillés de la Braonne. Ses explications m'ont permis de bien comprendre les événements et l'agencement du site. La signalétique que vous avez mise en place est très claire et s'inscrit bien dans ce lieu de mémoire qui a incontestablement une âme. Je vous remercie de ces attentions. » C'est un remarquable travail de recherches qui a été mené par M. Foucaud en quête de son histoire familiale, il retrace les itinéraires de deux cousins germains dans la Résistance.

Thierry Ravaux, vice-président du comité Balzac-Vindelle du Souvenir Français nous a adressé un article qui est paru sur le profil Facebook « Souvenir Français Balzac-Vindelle ».

Cet article honore un résistant appartenant aux sections spéciales de sabotages que le Souvenir Français a mis en avant dans sa revue des 100 de 1944 :

Justin Crouzaud de Pressignac, 33 ans, est un des fusillés dont le nom figure sur la stèle des Trois-Chênes d'Angoulême, devant le monument des fusillés de la Braonne.

« Et si vos pas vous mènent en Charente-Limousine, n'hésitez pas à aller vous recueillir au cimetière de Pressignac et à visiter la très intéressante exposition installée dans la salle Justin Crouzaud. Pour aller plus loin, n'hésitez pas télécharger le livret consacré à Justin Crouzaud publié sur le site de la mairie de

Pressignac en octobre 2024. »

Nathalie Nieto et Jean-Michel Urbajtel se sont rendus à la veillée aux flambeaux le 26 avril 2025, cette cérémonie est organisée par l'UNADIF-FNDIR de la Charente. Il s'agissait du 80ème anniversaire de la libération des camps.

Pierre Waendendries, président de l'UNADIF-FNDIR, a commencé son intervention ainsi :

« Au printemps 1945, il y a 80 ans, la progression des armées alliées mettait progressivement un terme à ce qui fut l'univers concentrationnaire nazi. On y dénombre environ 9 millions de décès, dont 6 millions de Juifs de tous âges et de toutes nationalités.... Lorsque leurs bourreaux les ont abandonnés et qu'ils ont enfin été libérés, ces déportés de toutes origines, résistants, opposants ou persécutés, portaient en eux les terribles séquelles des camps qui ne devaient plus jamais les quitter. La liberté enfin retrouvée sonnait aussi pour eux comme un abandon de leurs camarades morts en déportation ».

Puis il a énuméré chronologiquement la libération des principaux camps de concentration et d'extermination.

Cette triste énumération doit nous rappeler qu'il ne faut pas seulement « veiller » mais ne surtout pas nous endormir.

Lisa Métreau, jeune charentaise étudiante à l'université d'Angers a réalisé son mémoire de Master 1, intitulé « La transmission intrafamiliale des mémoires de la Résistance en Charente depuis 1945 ». Elle avait fait appel aux familles par l'intermédiaire de notre association et vous avez été nombreux à lui répondre favorablement.

Elle nous a adressé un courrier qui nous a fait plaisir :

« Après un an de recherches, de rencontres avec chacun et chacune d'entre vous, de lectures et de rédaction, j'ai présenté le résultat de mes travaux durant 1 heure, en présence de mon directeur de recherche, Yves Denéchère, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers, et de Fabien Théofilakis, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Paris Panthéon-Sorbonne, spécialiste de la Seconde Guerre mondiale. À l'issue d'un échange riche et stimulant, j'ai obtenu la note de 17/20, correspondant au mémoire écrit de 237 pages et à la présentation orale.

Je tiens à vous remercier très sincèrement, car ce travail n'aurait pu aboutir sans votre précieuse participation. En acceptant de me confier vos souvenirs et de m'ouvrir vos portes, votre intimité, vous avez grandement contribué à la richesse de ce mémoire et à sa réalisation. Je vous en suis très reconnaissante. Je poursuivrai mes recherches l'année prochaine dans le cadre de mon Master 2, dernière année d'études, en approfondissant ce premier travail.

Encore un grand merci pour votre confiance et votre générosité. »

Nous adressons toutes nos félicitations à Lisa que nous sommes fiers et très heureux d'avoir pu aider et nous ne manquerons pas de suivre ses travaux.

Ce QR code vous permet d'accéder directement à notre site Internet



Éditorial

Leur sacrifice nous oblige ; leur souvenir nous unit.

Si seulement le souvenir des sacrifices consentis par tant de vies courageuses demeurait vivant au cœur de nos sociétés ! En honorant leur mémoire et leur sacrifice, que cette nouvelle année vous comble de paix, santé, bonheurs en famille, chaleur et espoir.

Michèle Dessendier

Jeudi 15 janvier 2026

Commune de Garat (16)

9 h 00 Assemblée Générale de l'ASFB dans la salle du conseil municipal de la mairie de Garat

11 h 00 Hommage à Raymond Corbiat, enfant de Garat, Résistant fusillé à la Braonne le 15 janvier 1944

Repas en commun

12 h 30 Bar-Restaurant le Repaire (anciennement les Bosquets) 317 rue du Souvenir des Fusillés de la Braonne à Brie (16) S'inscrire avant le 8 janvier 2026 auprès de Michèle Dessendier (06 87 49 39 23) ou bien par mail : asfbdessendier@gmail.com

Monument Fusillés Braonne

15 h 00 Cérémonie

Comme chaque année une cérémonie commémorative aura lieu devant le monument des Fusillés de la Braonne.

Elle est organisée à l'appel de l'union locale des anciens combattants et de la municipalité de Ruelle-sur-Touvre, en présence des autorités civiles et militaires.

Joyeux anniversaire Madame Gros !

C'est dans les salons de la préfecture qu'une cérémonie était organisée le 14 août 2025

« Celui qui devient centenaire devient un livre d'histoire, une leçon de vie pour ses proches et amis. »

Andrée Gros est une véritable leçon de vie et de courage pour nous tous. Soyons dignes et reconnaissants pour ce qu'elle nous transmet de son histoire familiale et personnelle.

15 mars 1944 : Agée de 18 ans la Gestapo l'arrête ... torture et déportation n'auront raison d'elle (Neue Bremm, Ravensbrück et Leipzig-Schönenfeld). Andrée Gros-Duruisseau qui vient de fêter ses 100 ans est à l'origine de la fondation du Musée de la Résistance et de la déportation d'Angoulême. Grand-croix de la Légion d'honneur, Grand-croix de l'ordre national du Mérite, Croix de guerre 39-45, palme de bronze, Médaille de la Résistance (BCRA), Croix du combattant volontaire de la Résistance, Croix du combattant, Médaille de la déportation.



L'association pour le souvenir des fusillés de la Braonne, à laquelle elle est restée très attachée, lui renouvelle ses vœux de bon anniversaire.

81^{ème} cérémonie d'hommage aux fusillés de Souge

Dimanche 26 octobre a eu lieu la 81^{ème} cérémonie d'hommage aux fusillés de Souge, dans le camp militaire de Souge, à Martignas-sur-Jalle, en Gironde. Comme tous les ans, depuis la fin de la guerre, cette commémoration qui rend hommage aux 256 victimes de l'occupation allemande a lieu le dimanche le plus proche du 24 octobre. C'est le 24 octobre 1941 qu'a eu lieu la première fusillade massive, avec 50 otages abattus.

Ce dimanche 26 octobre, les familles de fusillés, une vingtaine d'associations et un nombreux public étaient présents pour rendre hommage aux 256 résistants fusillés, au total, environ 350 personnes. La cérémonie a débuté à 15 heures, après l'accueil des familles, des autorités, et la mise en place des porte-drapeaux. Ensuite, c'était la levée des couleurs. Puis, la cérémonie s'est poursuivie par l'allocution du Sous-Préfet, et celle du Président de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge.

Mais cette année, la cérémonie a été entachée par la présence d'une élue du Rassemblement National. Mme Edwige Diaz, députée de la 11^{ème} circonscription de la Gironde avait annoncé sa venue à Souge, quelques jours avant la cérémonie.

L'Association du Souvenir des Fusillés de Souge a fait aussitôt part de son opposition et de son indignation à la venue de cette personne auprès de la Préfecture et des autorités militaires, par rapport à l'histoire et l'idéologie de ce parti d'extrême droite. L'Association ne souhaitait pas que cette députée dépose une gerbe.

Le préfet a répondu que cette députée était une élue de la République, que sa présence devait être traitée de la même manière qu'un autre élu, et qu'elle pourrait déposer une gerbe.

Le préfet a ajouté que cette cérémonie



Jean-Dominique Durou avec la tenue de prisonnier de son père, Georges

ne devait pas être troublée, et devait se dérouler dans la dignité en laissant planer la possible interdiction de la prochaine cérémonie, si ce n'était pas le cas.

L'Association du Souvenir des Fusillés de Souge a vécu la venue de cette députée comme une provocation et une insulte à la mémoire des fusillés. Comment une représentante d'un parti, fondé par des anciens Waffen-SS, miliciens, collabos, OAS pouvait-elle se présenter dans ce lieu où 256 résistants, otages, ont été fusillés par les nazis !

Pour que la mémoire de ces 256 fusillés continue à l'avenir d'être toujours honorée dans ce lieu, l'Association a décidé que cette cérémonie devait se dérouler dans le calme.

Pendant la cérémonie, lors de la dépôse de la gerbe de cette députée, beaucoup de personnes se sont retournées. Elle a été sifflée par l'assemblée sur l'air du Chant des Partisans, lorsque l'hymne de la Résistance a retenti.

Jean-Dominique Durou le fils de Georges Durou, était comme tous les ans présent à cette cérémonie. Georges Durou, ancien Président de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge, avait été déporté au camp de Sachenhausen en 1941. Cette même année, il avait été interné au camp de Mérignac, avec Amédée Berque, fusillé le 15 janvier 1944 à La Braconne. Jean-Dominique Durou était venu avec la tenue de déporté de son père :

« Et ceux qui n'étaient pas tirés au sort pour être exécutés partaient en camp. Il avait été pris comme otage en octobre 1941, et il a eu la chance de revenir. Sinon je n'existerais pas... »

Il s'était placé sur le cheminement du mémorial, en montrant fièrement la tenue de son père. Lorsque Mme Diaz est arrivée à son

(Suite page 3)

Décès de Camille Senon, La « Dame du pays rouge » (suite)

(Suite de la page 6)

vit. L'occasion aussi de célébrer ses valeurs : la lutte contre l'injustice, et pour la liberté. Camille Senon décède le jeudi 2 octobre 2025. De nombreux médias, journaux, radios, télévisions rendent hommage à cette « **militante infatigable**, mémoire vivante de notre histoire, une camarade profondément attachée aux valeurs de justice, de paix et de solidarité ».

Elle était engagée dans de nombreuses associations :

- Concours annuel de la Résistance
- Association nationale des familles des Martyrs d'Oradour-sur-Glane
- Association des familles de fusillés et de massacrés de la Résistance Française
- Fédération nationale des déportés interné résistants et patriotes
- Association des amis de la fondation pour la mémoire de la déportation.

L'Humanité salue ses années d'engagement à la CGT et au Parti communiste. La CGT rend hommage au parcours de Camille, à sa combativité, son courage et sa détermination dans toutes les luttes qu'elle a menées et les injustices qu'elle a combattues :

« C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade Camille Senon. La "Dame du pays rouge" nous a quittés à 100 ans en laissant derrière elle un patrimoine inestimable ».

Sophie Binet, Secrétaire générale de la CGT déclare :

« Nous avons perdu une immense militante qui a consacré sa vie au combat contre le fascisme et a été de toutes les luttes. Camille, tu peux compter sur nous pour continuer le combat ».

Le vendredi 10 octobre est un moment d'émotion pour sa famille et pour toute la commune d'Oradour-sur-Glane. Camille Senon est inhumée dans le cimetière de la commune, devant une soixantaine de personnes et en présence de nombreux officiels, dont le maire et les députés de Haute-Vienne. De nombreux proches participent à la cérémonie. Ses cendres sont dispersées dans le jardin du souvenir.

Camille Senon a reçu les décorations suivantes :

- Chevalier de la Légion d'honneur (1982)
- Officier de la Légion d'Honneur (2009)
- Chevalier de l'ordre des Palmes académiques (2008)

Le 3 mai 2009, Camille Senon Invitée d'honneur, était venue à la cérémonie devant le monument de la



Camille Senon dans le village martyr

Actualités

La médiathèque L'Alpha de Grand Angoulême a proposé récemment une exposition "Sur les traces de la ligne de démarcation" de la seconde Guerre du 3 novembre au 19 décembre 2025. Elle a invité les visiteurs à une expérience immersive qui les a renvoyé au passé sombre de la France marquée par les passeurs, les clandestins... tout en abordant la question de l'oubli et du Devoir de Mémoire.



Musée de la Résistance de Limoges :

Actuellement, le musée propose du 14 novembre 2025 au 18 mai 2026 " Le cahier de Danièle Kahn, la guerre à hauteur d'enfant cachée ", une exposition sur le parcours d'une enfant juive cachée pendant la seconde Guerre Mondiale.

Ce cahier est un document exceptionnel qui offre le regard d'une enfant au jour le jour avec ce que cela implique de difficultés mais aussi de résilience et de force de vie.



Le saviez-vous ?

■ Lecture aux éditions Transmettre (parution du 28 novembre 2024) :

" 1944 La Charente limousine se libère "

A travers ce document, Benoit Savy, José Délias, Joël Giraud et Céline Deveza abordent des sujets divers, complémentaires et parfois même oubliés par les historiens. Des différents combats d'Ambernac, Chabanais, Confolens et Pleuville en passant par la vie quotidienne et organisation d'un maquis, les libérateurs venus d'ailleurs morts dans les maquis charentais, les femmes engagées contre l'occupant, les collaborateurs charentais de la Milice pour en conclure avec l'approche mémorielle de faits, acteurs et lieux de commémoration de la Résistance ; autant de réalités de l'histoire de la Résistance dont les témoins directs sont de moins en moins parmi nous.

Appel à cotisation 2026

Le montant de la cotisation 2026 qui est habituellement voté en assemblée générale ne sera pas connu avant la tenue de l'AG annuelle.

Cependant, pour permettre à notre association de continuer à fonctionner normalement, vous trouverez joint à cette lettre l'appel de cotisation pour l'année 2026. Nous avons reporté le même montant qu'en 2025 et nous enterrerons cette décision lors de notre prochaine AG.

Pour rappel, le montant de la cotisation à l'ASFB est inchangé depuis 2005, il est fixé à 5 € par adhérent. Une ligne « Soutien à l'association » est ouverte pour laisser libre chacun de verser sa contribution annuelle.

Décès de Camille Senon, La « Dame du pays rouge »

Camille Senon, dernière rescapée d'Oradour-sur-Glane, Survivante du « tramway d'Oradour-sur-Glane » est décédée le 2 octobre dernier à Limoges, à l'âge de 100 ans.

Camille Senon naît le 5 juin 1925, à Oradour-sur-Glane. Son père, Martial Senon est membre du Parti socialiste SFIO de 1913 à 1939. Après avoir exercé de nombreux métiers, il devient en 1934, cantonnier au service des Ponts et Chaussées de la Haute-Vienne, et se syndique à la CGT de 1934 à 1939. L'Occupation le rapproche du Parti communiste clandestin entre 1942 et 1944. Sa mère, Catherine dite Madeleine Chapelle, est couturière de confection à domicile.

Camille Senon travaille dans une caisse d'Assurances sociales à Limoges à partir de la fin 1942. Au début 1944, elle entre comme auxiliaire au service régional des Assurances sociales dépendant du ministère du Travail et milite à la CGT.

Sa vie bascule le 10 juin 1944. Ce jour-là, à 18h, en gare des Charentes à Limoges, elle rentre de son travail et prend le dernier tramway pour retrouver ses parents dans un hameau proche d'Oradour-sur-Glane. Mais en arrivant, l'église et de nombreuses maisons sont en flammes. Le tramway s'arrête. Un SS demande aux voyageurs de descendre. La jeune femme et une vingtaine de personnes sont emmenées dans un champ. Des soldats les surveillent. C'est avec l'épicier du village, que la jeune femme apprend l'horreur du massacre :

« Emile Redon, il avait une fille de mon âge et il s'approche de moi et me dit en me montrant le SS : "Tu sais ce qu'il vient de me dire celui-là, il vient de me dire, les femmes et les enfants brûlent dans l'église". Nous, nous avions vu l'église en flamme, mais comment imaginer que des femmes, des enfants, pouvaient brûler dans l'église... C'était impensable, c'était inimaginable ! »

Ils seront finalement libérés. Camille découvre alors le village après le massacre :

« J'avais comme dans un cauchemar... Mais je me disais : "Je vais bien voir une maison intacte, je vais bien voir un visage familier". Et plus j'avais, il n'y avait que des ruines, que des ruines... Quelques chiens errants, c'était tout ce qui était vivant. »

Elle ne reverra jamais son père, ni ses grands-parents, ni ses oncles et tantes, cousins et amis, tous massacrés par le détachement de la Waffen-SS Das Reich. Ce 10 juin 1944, elle perd 25 membres de sa famille. Avec sa mère et les autres rares survivants, elle en est réduite à fouiller les décombres du village à la recherche de quelques restes de leur vie passée.

Elle réussit le concours des PTT en novembre 1945 et est nommée le 2 janvier 1947 à Strasbourg où sa mère la suit. Elle adhère à la CGT-PTT en janvier 1947, et devient membre de la commission exécutive du Bas-Rhin. Membre des Jeunesses socialistes en 1945-1947, elle rejoint le PCF en 1951, en même temps que sa mère. Membre de l'Association des familles des martyrs d'Oradour-sur-Glane dès fin 1944, elle participe activement à l'Association des familles de fusillés et massacrés de la Résistance française en 1951 et en deviendra présidente nationale en 1981.

En 1953, Camille Senon témoigne lors du procès des auteurs du massacre, à Bordeaux.

Dans cet après-guerre, cette femme de conviction consacre sa vie au militantisme, au Parti Communiste, et principalement à la CGT. Elle est nommée aux chèques postaux de Paris, à une époque où le tractage et les prises de paroles syndicales ne sont pas encore autorisés. Elle devient secrétaire générale CGT au sein de cette entreprise. Son engagement, elle l'avait forgé aux côtés de son père :

« C'était un militant socialiste, il avait eu l'occasion d'assister à



un meeting de Jaurès. Moi, j'avais onze ans au moment du Front Populaire et je me souviens de cette période, des discussions avec les voisins, les amis... J'avais gardé l'idée qu'il fallait s'engager dans la vie. »

Elle est de toutes les luttes pour l'amélioration des conditions de travail, en particulier celles des femmes :

« Les femmes étaient au bas de l'échelle et tout l'encadrement était masculin alors, il a fallu se battre pour le respect de leur dignité et pour qu'elles puissent accéder également à des postes d'encadrement. »

Elle milite aussi contre la guerre d'Indochine et d'Algérie, et elle participe avec fièvre à Mai 68. Après des décennies de militantisme et de lutte, du haut de son grand âge, elle poursuit son engagement dans la rue. Ne pouvant plus foulter l'asphalte, durant les manifestations contre la réforme des retraites à Limoges, Camille Senon apparaît quand même, toujours entourée, regardant le cortège passer. Elle fait la une de l'actualité en mai 2016. À 91 ans, elle refuse ouvertement la proposition du Premier ministre de l'époque, Manuel Valls : il souhaite la nommer commandeur dans l'ordre national du Mérite lors du 72^e anniversaire du massacre d'Oradour :

« Je suis, en tant que militante syndicale, en conflit avec M. le Premier ministre sur le problème de la Loi travail. Je suis totalement solidaire des salariés, des jeunes, des députés qui se prononcent contre cette loi. J'ai refusé cette distinction. Je ne pouvais pas accepter alors qu'on était en plein combat contre la réforme sur la loi travail, qu'il voulait imposer par l'article 49.3. C'était contraire à mes convictions. »

Chaque jour, la militante lit son journal : l'Humanité. Elle s'informe. Et continue de s'indigner.

« Je suis abonnée à l'Humanité. Si je ne peux pas tout lire, ça me permet de savoir des tas de choses. La politique est très préoccupante. Je suis très perturbée par la situation. Les guerres qui sont partout, la situation à Gaza. Il y a beaucoup de choses qui sont insupportables actuellement. »

Parallèlement, elle consacre son existence au devoir de mémoire. Raconter encore et encore le drame aux jeunes générations :

« Quand on a vécu des choses pareilles, c'est gravé en soi. C'est quelque chose de très difficile à surmonter. On ne s'en défait pas comme ça. »

Mais cette grande dame reste optimiste. Elle met sa confiance et ses espoirs dans la jeunesse.

« Il faut toujours avoir un peu d'espoir, il faut toujours indiquer aux jeunes qu'il faut combattre, le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et cultiver l'amitié entre les peuples. Il faut leur faire comprendre qu'il faut vraiment se battre dans la vie pour avoir quelque chose, qu'il faut s'engager. »

Face à la possible victoire du Rassemblement National aux élections législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet 2024, elle alerte :

« Le RN c'est le fascisme, c'est la haine, c'est le racisme, le danger pour la démocratie, pour les libertés, pour la laïcité ». En résumé « le danger absolu ».

Elle tient à rappeler les propos de Jean-Marie Le Pen :

« En ce qui concerne Oradour, il avait dit qu'il y aurait beaucoup de choses à dire. Entre le Front National d'hier et le Rassemblement National d'aujourd'hui, le fond est toujours le même. »

Pour ses 100 ans, le 5 juin 2025 Camille Senon fête son anniversaire entourée de ses proches, à la résidence senior où elle

(Suite page 7)

Avant-première du film : « Les 256 de Souge »

Le 3 novembre dernier a eu lieu l'avant-première du film « Les 256 de Souge », un documentaire de 59 minutes qui évoque la mémoire des 256 résistants fusillés par les nazis entre 1940 et 1944 avec la complicité de l'administration et de la police françaises, dans le camp militaire de Souge, situé à Martignas-sur-Jalle, en Gironde.

Réalisé par Arnaud Lalanne et produit par l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge, dans le cadre de la transmission générationnelle, ce film retrace le contexte et l'engagement de ces résistants, communistes, socialistes, gaullistes ou simples citoyens, qui ont refusé l'occupation nazie. Il précise des portraits, les actes de résistance, la diversité des hommes et des groupes. Ce film permet de mettre en lumière l'opposition à l'occupation nazie au fur et à mesure du temps.

L'Association du Souvenir des Fusillés de Souge accueille chaque année 1000 collégiens et lycéens dans le Mémorial du camp de Souge, pour rappeler l'histoire de ce lieu d'exécutions, le second en France après le Mont-Valérien. Ce mémorial rend aussi hommage aux résistantes, compagne, mère, soeur ou femme des héros fusillés à Souge. Déportées dans les camps de la mort, elles n'en reviennent jamais.

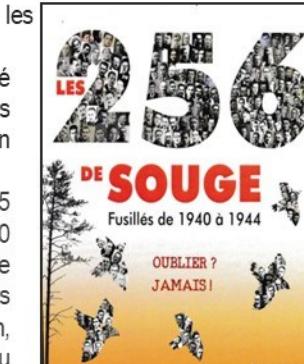
Mais dans les années à venir, qui parlera encore de ces résistants ? Comment l'histoire de ces fusillés sera-t-elle transmise aux jeunes générations, afin que plus jamais ces idéologies de rejet et de haine ne reviennent ? Comment ne jamais oublier ?

L'Association a répondu à ces interrogations en réalisant ce film documentaire, pour mettre en lumière ces 256 hommes, et pour que cette grande histoire entre dans les salles de cinéma, les collèges, les lycées.

Outre le film, l'Association propose, à la demande, 4 « capsules thématiques » de 12 mn développant des thèmes particuliers (la politique des otages, les fusillés de l'aéronautique, le groupe Honneur et Patrie de Charente-Maritime, les formes de résistance). Ces capsules seront surtout destinées aux scolaires via les enseignants.

Le film labellisé par l'Etat : « 80ème anniversaire » et aidé à ce titre via l'ONAC, a bénéficié d'une subvention de 8000 €. Son financement compte aussi plusieurs aides de collectivités et des contributions de mécènes privés, d'associations, ainsi qu'une souscription citoyenne. L'Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braonne a participé à cette souscription, en versant 450€.

Le film a été présenté en avant-première au cinéma Utopia à Bordeaux le 3 novembre 2025 aux donateurs individuels, mécènes, institutions soutiens du film, devant une salle pleine (180 personnes). Il sera projeté en Gironde. D'abord dans les communes de Bègles le 13 janvier, puis le 20 janvier à Martignas, à Mérignac le 22 janvier, à Saint André de Cubzac le 30 janvier. D'autres projections sont en cours d'organisation : Saint-Médard en Jalles, Villenave d'Ornon, Léognan, Arcachon, La Réole, Crémieu, Archives Départementales de la Gironde. Une plus large diffusion du film, dans d'autres communes, et aussi à destination d'associations mémorielles est envisagée par l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge.



Dates à retenir

15 janvier 2026

9 h 00 - Assemblée générale de l'ASFB à Garat (16)

11 h 00 - Hommage à Raymond Corbiat à Garat (16)

15 h 00 - Cérémonie devant le monument aux Fusillés de la Braonne

9 mai 2026

10 h 30 – Cérémonie devant le monument aux Fusillés de la Braonne

81^{ème} cérémonie d'hommage aux fusillés de Souge (suite)

(Suite de la page 2)

collectivement dans le respect de notre histoire et pour honorer la mémoire de nos camarades.

Pour ne jamais oublier leur sacrifice ultime, celui de leur vie, pour notre liberté.

Aussi nous ne laisserons personne et qui plus est le RN, ternir notre engagement en faveur d'un monde de paix, juste, égalitaire, contre le racisme, et toutes les idées d'extrême droite notamment dans une période qui voit pointer un avenir inquiétant, pour ne pas dire funeste car contraire à nos valeurs républicaines et à l'intérêt des travailleuses et travailleurs ».

L'Union Départementale CGT, le 28 octobre, dans un communiqué sur la présence de l'élu RN à Souge concluait :

« Ainsi ces moments de cérémonie en hommage aux fusillés par les nazis, sont des moments que nous voulons continuer à vivre

Hommage à Raymond Corbiat

15 janvier 1944 : un peloton d'exécution fusillait dix résistants charentais dans la clairière de la Braconne.

Le 22 décembre 1943, le tribunal militaire allemand avait prononcé seize condamnations à mort dans l'affaire dite de « l'Organisation Civile et Militaire » (O.C.M), ils furent tous graciés, sauf trois.

Robert Geoffroy, Armand Jean, Francis Louvel

Puis le 6 janvier 1944, toujours le même tribunal militaire prononçait neuf condamnations à mort dans l'affaire dite du « groupe Angoulême-Ruelle » des Francs-Tireurs et Partisans français (F.T.P). Deux grâces sont alors accordées, et sept autres résistants ont été fusillés.

Marcel Baud, Amédée Berque, Pierre Camus, Raymond Corbiat, Pierre Gaborit, René Gillardie, Gérard Vandeputte

Raymond Corbiat est un enfant du pays, un Garatois de souche. Il est né le 12 mai 1907 à Sainte-Catherine où son père était boulanger puis marchand de vin. Benjamin d'une famille de quatre enfants, il passe son enfance à Garat (16) dont il fréquente l'école communale du bourg jusqu'à l'âge de onze ans.

Pendant son service militaire, il fait la guerre du Maroc, il est blessé à la hanche, réformé et pensionné. En 1931, à 24 ans, il épouse Thérèse Bourdy ; il entre la même année aux PTT comme monteur de lignes téléphoniques et le jeune couple part habiter Angoulême, boulevard d'Orfont (devenu bd René Chabasse) devant les casernes. Son foyer verra la naissance d'un fils, Jean et d'une fille, Raymonde. Ses enfants seront respectivement âgés de 12 et 6 ans lorsque leur père sera fusillé.

Au moment du front populaire, en 1937, il adhère au parti communiste. Réformé à cause de sa blessure, il ne sera pas mobilisé en 1939. En 1943 il travaille (avec Camus, son chef d'équipe, et Gaborit, deux résistants comme lui) pour le compte de la SNCF à l'installation de lignes téléphoniques dans le sud du département le long de la voie ferrée Paris-Bordeaux. Portant toujours un foulard rouge il n'a pas son pareil pour allumer le feu qui réchauffe les « gamelles » au moment du casse-croûte de midi. D'une totale discrétion, les autres membres de l'équipe ne sauront jamais qu'il y a parmi eux des résistants actifs. Pourtant Corbiat (qui appartient au réseau Triangle) participe à la préparation d'attentats. En prêtant sa tenue d'ouvrier -dont sa casquette SNCF- il aide des clandestins qui se réfugient en zone libre à passer la ligne de démarcation et surtout il héberge chez lui, à la barbe des allemands qui occupent la caserne toute proche de son domicile, les plus importants chefs de la résistance FTP : Amédée Berque et Dédé le Basque. Il est arrêté par la police française le 1er octobre 1943, vers 18 heures, en gare d'Angoulême à l'arrivée de l'omnibus venant de Bordeaux. Il aurait été détenteur d'armes et de plaquettes incendiaires. Peu avant, vers 13 heures, la section de police politique de Bordeaux avait arrêté à Angoulême Amédée

Berque, responsable départemental du Front national ou des FTP – arrestation à l'origine de celle de Corbiat qui aurait été le responsable départemental adjoint du Front national auquel il appartenait depuis décembre 1942.

Pierre Camus fut, lui, maintenu en état d'arrestation.

Raymond Corbiat fut condamné à mort par le tribunal militaire allemand FK 887 le 6 janvier 1944 et fusillé le 15 janvier en compagnie de Pierre Camus et Amédée Berque.

René Gillardie, un autre enfant de Garat fut condamné par le même tribunal, et fusillé lui aussi le 15 janvier 1944. Son nom figure sur le monument aux Morts de Ruelle-sur-Touvre, commune où il résidait, et où il repose.

Avec la municipalité de Garat et accompagnée d'une partie de sa famille, l'ASFB rendra hommage à Raymond Corbiat le 15 janvier prochain à 11 h 00 devant le monument aux Morts de Garat (16).



(sources André Veyssiére –
Raymond Corbiat, Un enfant du Pays)

Des jeunes charentais primés pour faire vivre la mémoire de la Résistance

« Libérer et refonder la France », tel était le thème proposé cette année aux 445 élèves des différentes écoles, collèges et lycées du département dans le cadre du concours national de la résistance et de la déportation.

Le mercredi 14 mai 2025, la cérémonie de remise des prix s'est tenue dans l'amphithéâtre du lycée de l'Oisellerie, à La Couronne. Après avoir planché sur la période de la fin de la guerre et sur la reconstruction de notre pays ils ont été distingués en présence de la résistante Andrée Gros, 99 ans. Le préfet, Jérôme Harnois, a souligné la portée symbolique de cette édition, qui marque les 80 ans de la reddition de l'Allemagne, rappelant que ce concours est « l'un des plus anciens qui existent ».

Parmi les lauréats, Camille Roy, élève de première au lycée Lisa d'Angoulême et originaire du Cognacais, s'est particulièrement illustrée en remportant le prix d'excellence du jury national. Son travail, centré sur la fin de la guerre et les débuts de la reconstruction, a mis en lumière le rôle du Conseil national de la Résistance (CNR).

« J'ai trouvé intéressant de comprendre comment on en est arrivé là », explique-t-elle.

Dans son discours de clôture, le préfet a félicité l'ensemble des participants, les qualifiant de « passeurs de

mémoire ». Il a salué leur engagement à transmettre l'histoire à travers leurs mots, évoquant notamment Jean Moulin, qui fit l'honneur du corps préfectoral alors que d'autres commettaient l'irréparable. Vous avez rendu hommage au maquis de Bir-Hacheim, à Georges Guingouin, le préfet du maquis... ».

Le thème de la session 2025-2026 du Concours national de la Résistance et de la Déportation est « *La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre, témoigner, juger (1944-1948)* »

Malgré ses 99 ans, Madame Andrée Gros demeure une figure active du devoir de mémoire



Jean-Michel Urbajtel, représentant de l'ASFB,
a remis des lots aux lauréats.

Prix d'excellence pour l'Escape Game des élèves de 4^e du collège de La Rochefoucauld

Quand quatre collégiennes, Maëlle, Lylou, Thaïs et Pauline, élèves de 4^e au collège Jean Rostand de La Rochefoucauld font rimer mémoire avec innovation, cela donne un Escape Game saisissant, conçu pour transmettre l'histoire de la Résistance autrement.

Un projet audacieux, récompensé par le Prix d'excellence du Concours national de la Résistance 2025. Présenté dans une valise ayant appartenu à la famille de Paul Bernard, fusillé dans la clairière de la Braconne le 5 mai 1943, leur jeu reposait sur un parcours de réflexion en huit étapes.

Chaque énigme, basée sur l'histoire des fusillades, devait être résolue pour obtenir le précieux Sésame afin d'accéder à la boîte suivante. En mêlant histoire, jeu et réflexion, Maëlle, Lylou, Thaïs et Pauline montrent que la mémoire peut se transmettre autrement, de manière vivante, interactive et ancrée dans le présent. D'autres élèves de ce collège ont également été récompensés pour la diffusion de deux podcasts et d'une vidéo, qu'ils ont magistralement interprétée, sur le procès du maréchal Pétain.

Le jeudi 5 mai 2025, les professeurs et leurs élèves ont accueilli toutes les personnes extérieures qui avaient, d'une manière ou d'une autre, contribué à la réalisation de ces projets.

Ces initiatives ouvrent la voie à de nouvelles formes d'engagement citoyen chez les jeunes, démontrant que l'avenir de la mémoire se construit dès aujourd'hui.

L'ASFB a accompagné et soutenu ces jeunes dans la réalisation de leurs travaux, et les félicite pour leur participation au concours national de la résistance et les excellents résultats obtenus.



La valise de Paul Bernard,
point de départ de l'Escape Game.